



Soupçons d'arnaque en location

Par **LAURA**, le **01/09/2010** à **17:07**

Bonjour,
Je suis locataire depuis le mois de mars, et je n'ai depuis jamais payé de loyer dernièrement, un monsieur se disant co-propiétaire non pas de mon appartement mais d'un immeuble situé dans la même cours m'a dit qu'il fallait trouver une solution. J'ai donc voulu passer par le FSL, quand il a fallu réunir les pièces je me suis rendu compte que c'était du faux, des papiers d'assurances sans tampons, une dit assurance en coté d'azur qui m'assurerait l'appartement via équité paris alors que j'habite dans l'Yonne! Le plus inquiétant est que ce co-propiétaire m'a fait un bilan de ce que j'ai a payé, on me réclame des frais d'agence alors que je ne suis jamais passé par une agence ,c'est un monsieur qui je pensais représentait mon propriétaire(que je n'ai jamais vu physiquement) qui dit faire partie d'une agence dont je n'arrive pas à prouver l'existence puisque' alors je n'ai jamais reçu de papiers d'agence, aucune quittance pour le premier mois, ni téléphone ni adresse ou les contacter,de plus ce monsieur a dit avant location que l'appartement était a 400e, puis sur le bail était rédigé un autre montant, et sur le papier de la CAF pour les APL un autre montant, et pourquoi est-ce le co_propriétaire qui rédige le bilan des i:impayés alors qu'il y a soit disant une agence bizarre non? est-ce une arnaque, auprès de qui puis_je m'adresser pour fonder mes soupçons si toutefois ils sont justes? et puis_je porter plainte